

Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Vol. 01
PRINTEMPS 2018
5.00 €

REPORTAGE

Dans les pas
d'Emmanuel
Macron
au Sénégal



EXCLUSIF

3,4 millions de Français dans le monde

La carte de leur présence
sur la planète

PRATIQUE

Protection sociale,
réseaux de solidarité,
présentation des structures
qui vous accompagnent
à l'étranger

PORTRAITS

Députés et sénateurs,
ils représentent les Français
établis hors de France

BEL/LUX : 6.00 € - PORT CONTI : 6.50 €
CH : 9.00 FS - CANADA : 9.99 \$CAN - DOM : 6.50 €
TOM : 1050 XPF - MAR : 70 MAD - TUN : 7.10 DT

M 02525 - 1H - F: 5,00 € - RD





CRYSTAL FINANCE

Une marque du Groupe Crystal

CONSEIL ■■■
& SOLUTIONS ■■■
PATRIMONIALES ■
INTERNATIONALES

“ Au service des expatriés
depuis 25 ans ”

www.crystal-finance.com

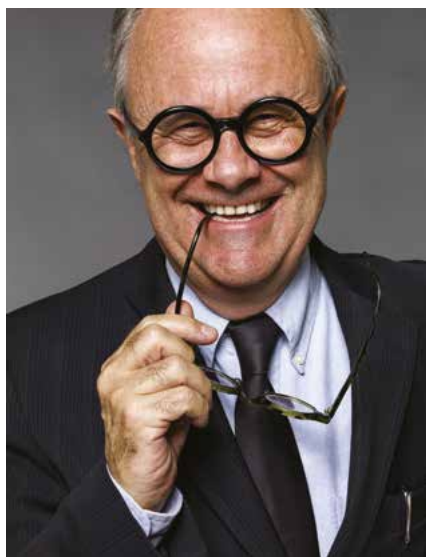
ÉDITO

L'appel du large

Quelle chance d'avoir le goût du voyage ! Découvrir d'autres cultures, remettre en cause ses certitudes, changer ses repères, et ce sentiment paradoxal de se sentir français, plus encore, lorsqu'on est loin de chez soi... Les Français établis hors de France, tels qu'on les désigne aujourd'hui administrativement, connaissent bien cette sensation, tellement décuplée lorsqu'on vit au long terme à l'étranger, résident d'un ailleurs qu'on n'avait pas forcément imaginé.

Pourtant, les quelque 3,4 millions de Français qui vivent au-delà de nos frontières continuent d'être des ressortissants pas tout à fait comme les autres. Déjà parce leur nombre exact échappe à tout calcul probant. L'Insee, dont les moyens sont plus que réduits pour effectuer ce genre de tâche, tout comme la Direction des Français de l'étranger, dépendant du ministère des Affaires étrangères, peuvent s'appuyer sur les chiffres des inscrits dans les consulats, mais bon nombre de nos compatriotes ne font pas cette démarche, notamment dans les pays d'accueil qui ne présentent pas a priori de risque majeur pour leur sécurité.

Ce non-recours à l'inscription consulaire pose d'ailleurs question, symbole dans ce cas d'une distension du lien avec les autorités françaises dès lors qu'on a quitté les frontières nationales. Cette désaffection vis-à-vis des instances qui peuvent soutenir tout Français vivant à l'étranger s'explique notamment par une méconnaissance des dispositifs existants. C'est le cas des organismes qui dépendent directement de l'État français, mais nous pensons également au tissu associatif, essentiel dans le maintien de ce lien avec la France à travers



© Stéphanie de Bourglès

la solidarité entre ses membres, les rencontres, les conseils, mais aussi parfois l'aide apportée à nos compatriotes les plus démunis.

Force est de constater que la part de nos compatriotes à l'étranger est aussi parfois prétexte à des considérations purement politiques. D'aucuns y voient une désaffection pour une nation en déclin, avec des individus qui ne s'exileraient que pour échapper à la contrainte fiscale, claquant la porte d'un territoire dénué de toute perspective d'avenir. Mais si l'exil fiscal existe, il n'est qu'une infime goutte d'eau dans l'océan de l'expatriation. De même, nous sommes convaincus que la majorité de ceux qui choi-

sissent le départ le font dans une quête d'opportunité plutôt que dans une logique de fuite. À l'usage, chacun vérifie d'ailleurs rapidement si l'herbe est plus verte ailleurs. Nous savons que ce n'est pas toujours le cas.

Il est temps de rappeler que la présence française à l'étranger est une chance pour notre pays. Elle témoigne de notre diversité et d'un rapport au monde généreux et éclairé. Dans le cadre de son intervention à l'Assemblée des Français de l'étranger en octobre dernier, le Président Emmanuel Macron, que nous avons accompagné lors de son dernier voyage au Sénégal, soulignait que « la France porte l'universalité dans ses gènes », parlant même d'« ambassadeurs » à l'évocation de tous nos compatriotes qui vivent au-delà de nos frontières. Reste à entendre et apporter les réponses aux problématiques spécifiques qui les concernent car on sait depuis Pierre Reverdy qu'il n'y a pas d'amour, mais seulement des preuves d'amour.

Jean-Pierre Pont

Le journal
DES FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

Français à l'étranger est édité par TDME, 17, avenue de l'Observatoire, 75006 Paris.

Mail : jeanpierrepont@gmail.com
Tél. : 07.71.70.78.54.

Cette publication comprend une couverture 4 pages plus 16 pages paginées de 3 à 18, et une carte intérieure

de 8 pages qui ne peut être vendue séparément.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pont.
Contributeurs : Hélène Bras, Emmanuel Langlois, Nathalie Laville, Prune Pont-Benoit.

Secrétariat de rédaction : Didier Bras.
Direction artistique et maquette : Grand National Studio.
Illustration de couverture : © Decorwithme.
Impression : CEE.

Retrouvez nous sur Facebook : le Journal des français à l'étranger

SAS au capital de 1000 €. RCS Paris 798 269 726. Commission paritaire en cours.

REPORTAGE

Emmanuel Macron au pays de la Terenga

L'image de la France dans le monde est aussi incarnée par les déplacements présidentiels qui conjuguent relations diplomatiques et accords économiques. *Le Journal des Français à l'étranger* était dans les pas d'Emmanuel Macron lors de sa visite au Sénégal en février dernier.





5

- 1 Un départ sous haute surveillance.
- 2 Emmanuel et Brigitte Macron sont accueillis à Dakar par le président Macky Sall et son épouse.
- 3 Le président français et son homologue sénégalais inaugurent le collège Hann Bel-Air, dans la banlieue de Dakar. Cet établissement à vocation scientifique est le premier d'une série de dix-sept qui seront construits dans la capitale sénégalaise et financés par l'Agence française de développement (AFD).
- 4 Des élèves du collège Bel Air arborant les casquettes qui leur avaient été attribuées pour l'occasion.
- 5 Bain de foule pour Brigitte Macron.
- 6 En marge du déplacement présidentiel, c'est l'effervescence qui prévaut dans la salle de presse...
- 7 ... mais aussi à l'extérieur, ici avec nos confrères de Radio France.
- 8 La visite présidentielle a donné lieu à une rencontre avec des anciens combattants.
- 9 Les deux présidents sous bonne escorte.
- 10 La visite présidentielle s'inscrivait également dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) en présence d'une dizaine de chefs d'État africains. Emmanuel Macron et Macky Sall sont ici dans leur allocution face à la presse.



6



7



8



9



10

International SOS est le leader mondial de la maîtrise des risques de santé et de sécurité à l'international. Nous accompagnons nos clients partenaires sur plus de 1 000 sites dans 90 pays.

Notre expertise est unique : plus de 11 000 collaborateurs, dont 1400 médecins et 200 spécialistes sécurité, sont à l'écoute 24h/24 et 7j/7, pour prendre soin de nos clients et de leurs employés.

International SOS propose une large gamme de programmes de prévention, de conseil et d'assistance en cas de maladie, d'accident ou de troubles sociopolitiques, grâce à son expertise locale et globale.

Notre mission : accompagner les entreprises, les organisations gouvernementales et non-gouvernementales dans la protection de leurs employés en voyage, en mission internationale ou en environnement isolé, et dans l'application de leur Devoir de Protection.

COLLABORATEURS



11 000
collaborateurs



1 400 médecins



200
spécialistes sécurité



99
langues et
dialectes parlés

CLIENTS



10 000
clients



du
Fortune Global 100



du
Fortune Global 500

CERTIFICATIONS



ISO 9001:2008
pour notre processus de
gestion de la qualité

**ISO/IEC
27001:2013**
pour la protection des
données clients

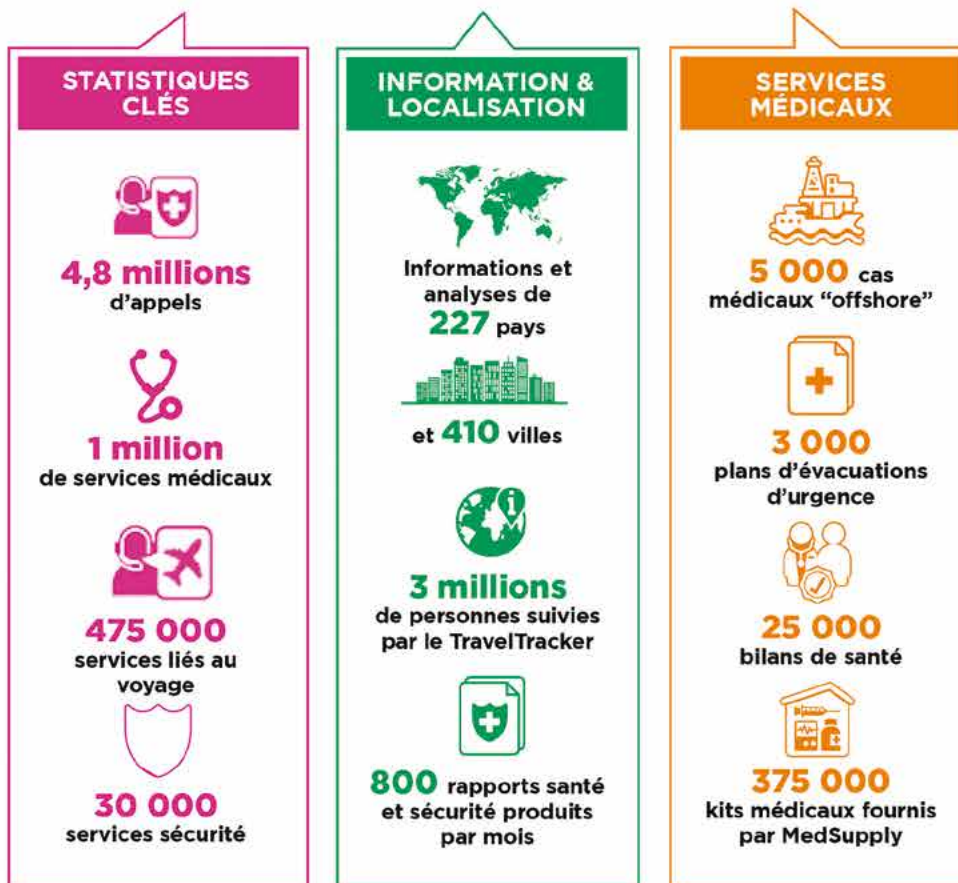
ISO/TS 13131
première organisation
dans le monde certifiée
pour ses services de
télémédecine

Nous accompagnons
nos clients sur plus de
1 000 sites dans **90** pays



70 000 prestataires accrédités au sein de notre réseau mondial
Hôpitaux, médecins, experts sécurité, ambulances, assistance voyage...

1 000 navires assistés d'un point de vue médical



Les chiffres étant arrondis pour une lecture facile, ils peuvent ne pas correspondre aux chiffres réels.

PORTRAITS

Ils représentent les Français établis hors de France

Ils sont onze à l'Assemblée nationale et douze au Sénat. Ces élus représentent les Français à l'étranger, chacun d'entre eux travaillant sur des dossiers particuliers. Voici leur présentation.



LES DÉPUTÉS

Depuis la réforme des institutions de juillet 2008, des circonscriptions législatives à l'étranger ont été créées, les Français vivant hors de France n'étant jusqu'alors représentés qu'au Sénat. Comme tous leurs collègues députés, les onze représentants de ces circonscriptions de l'étranger participent au travail législatif avec la possibilité de déposer des propositions de lois et des amendements. Leur rôle consiste également à contrôler l'action du gouvernement et à évaluer les politiques publiques. Contrairement aux sénateurs, ils sont élus au suffrage universel direct.



Roland LESCURE
1^{er} circonscription (LREM)

Formé à l'École polytechnique, à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaé) et à la London School of Economics avant de rejoindre l'Insee, Roland Lescure a commencé à travailler au ministère des Finances. C'est en 2009 qu'il débute sa carrière à l'international en partant au Québec en tant que chef des investissements de la Caisse des dépôts et placements. Cet Européen convaincu, âgé de 51 ans, est aujourd'hui élu de la plus grande circonscription des Français de l'étranger. Il est président de la commission des Affaires économiques au sein de l'Assemblée nationale.



Paula FORTEZA
2^e circonscription (LREM)

A 31 ans, Paula Forteza a passé plus de la moitié de sa vie en Amérique latine. Après plusieurs expériences au sein du gouvernement de la ville de Buenos Aires mais aussi de l'administration française, à Etalab, elle souhaite avant tout mettre le numérique, la transparence et la participation citoyenne au cœur du débat politique en France. Parmi ses autres sujets de prédilection : l'économie et les affaires étrangères. Depuis le début de la mandature, Paula Forteza s'est impliquée dans le projet de loi de moralisation de la vie politique et dans celui sur la réforme de l'Assemblée nationale. Elle a été nommée rapporteure du groupe de travail « Démocratie numérique et nouvelles formes de participation citoyenne ». Elle est notamment membre de la commission permanente Lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République, participe à de nombreuses missions parlementaires, est vice-présidente des groupes d'amitié France-Bésil et France-Argentine...



Alexandre HOLROYD
3^e circonscription (LREM)

Ce Franco-Britannique a grandi à Londres, scolarisé dans des établis-

sements français. Il a rejoint un cabinet international et indépendant de conseil aux entreprises pour lequel il a travaillé en tant qu'expert en réglementations européennes et britanniques. Alexandre Holroyd est membre de la commission des Finances et de la commission des Affaires européennes. Il a récemment été nommé secrétaire de la mission d'information parlementaire sur le suivi des négociations liées au Brexit et l'avenir des relations de l'Union européenne et de la France avec le Royaume-Uni. Il est aussi président du groupe d'amitié France-Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qu'il souhaite mettre au service du renforcement de la coopération entre les Parlements français et britannique. En collaboration avec Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État chargé du Numérique, et Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, Alexandre Holroyd travaille sur la numérisation des services consulaires afin de faciliter les démarches administratives et le vote en ligne. La question de la double imposition avec le Danemark fait également partie de ses sujets du moment. Enfin, M. Holroyd s'est également saisi de la problématique des mariages homosexuels prononcés sur le sol anglais depuis mars 2014, issus de la conversion d'un civil *partnership*, qui ne sont pas reconnus par le droit français.



Pierre-Alexandre ANGLADE
4^e circonscription (LREM)

Ce trentenaire diplômé d'histoire et de géopolitique est vice-président de la commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale et membre de la commission de la Défense nationale et des Forces armées. Pierre-Alexandre Anglade siège éga-

lement au sein de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et participe au travail engagé par le Bureau de l'Assemblée nationale sur la réforme pour une nouvelle Assemblée nationale. A ce titre, il contribue au groupe de travail consacré à la procédure législative, à l'organisation parlementaire et aux droits de l'opposition. Depuis octobre 2017, il préside le groupe d'amitié France-Belgique à l'Assemblée nationale. Il est également membre de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur le Brexit.



Samantha CAZEBONNE
5^e circonscription (LREM)

Son élection ayant été invalidée par le Conseil constitutionnel, un scrutin sera organisé avant la mi-mai 2018 pour réélire un député sur cette circonscription.



Joachim SON-FORGET
6^e circonscription (LREM)

Joachim Son-Forget, né à Séoul, est spécialiste des enjeux de conflits internationaux et de défense, en particulier concernant la péninsule coréenne, les Balkans et la Syrie. Il est aussi coprésident du think-tank Global Variations,

apportant une expertise à propos de l'impact de l'innovation sur la gouvernance globale, à la lumière des apports des neurosciences. Ce médecin radiologue de profession a également travaillé comme analyste politique et il est l'auteur de multiples articles et chapitres d'ouvrages abordant le conflit et la structuration de l'État kosovar. Il est, entre autres, membre de la commission des Affaires étrangères, et co-rapporteur de la mission « Mers et océans : quelle stratégie pour la France ? », président du groupe d'amitié France-Corée du Sud, vice-président de groupes d'amitié avec la Suisse, le Kosovo et Israël.



Frédéric PETIT
7^e circonscription (Mouvement démocrate et apparentés)

Pour Frédéric Petit, qui vit dans sa circonscription, il est essentiel que les Français de l'étranger soient une ressource pour leur pays. Une fois élu, il a d'ailleurs rencontré de nombreux citoyens de sa circonscription pour les entendre sur des thématiques particulières. Il a choisi de se concentrer sur quatre priorités : l'éducation et l'enseignement ; la relance du projet européen ; la transition énergétique, le développement des réseaux de transport d'énergie en Europe ; la promotion des citoyens français à l'étranger. « Je suis extrêmement concentré sur la représentation des Français à l'étranger, je discute avec les conseillers consulaires de ma circonscription, je parle même de quatrième territoire pour ces Français installés hors de France », explique-t-il. Il est membre de la commission des Affaires étrangères, rapporteur de l'AEFE au conseil d'administration de Campus France, représentant parlementaire à l'Assemblée de la Francophonie.



Meyer HABIB
8^e circonscription (LR, UDI et indépendants)

Vice-président de la commission des Affaires étrangères, Meyer Habib entame son deuxième mandat. Il est vice-président des groupes d'amitié avec la Turquie, Israël et la Grèce. Il a longtemps vécu en Israël où il a obtenu un diplôme d'ingénieur en génie industriel au sein de l'Institut israélien de technologie (Technion). En tant que député, Meyer Habib intervient particulièrement sur les questions internationales et les enjeux de sécurité intérieure, notamment la lutte contre le terrorisme, le racisme et l'antisémitisme. Très actif sur tous les dossiers afférents aux Français de l'étranger, il intervient fréquemment sur des sujets tels que la fiscalité des non-résidents (lutte contre la double imposition), les droits sociaux (retraites, sécurité sociale des Français à l'étranger) ou la défense du système éducatif et le réseau culturel français à l'étranger.



M'jid EL GUERRAB
9^e circonscription (non-inscrit)

Diplômé de Sciences-Po Aix-en-Provence, ce spécialiste de la communication a suivi la campagne présiden-

tielle de Ségolène Royale en 2007 avant d'entrer au cabinet de Thierry Repentin, ministre de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, puis ministre des Affaires européennes. Il a créé un cabinet de conseil en France et au Maroc tout en enseignant à l'IEP d'Aix-en-Provence, et a intégré la Caisse des dépôts et consignations en qualité de chef du service de presse. Il siège au sein de la commission de la Défense et fait partie du groupe d'études sur les discriminations et LGBTQI-phobies dans le monde.



Amal-Amélia LAKRAFI
10^e circonscription
(LREM)

Madame Lakrafi a quitté le Maroc à l'âge de deux ans pour la France. Titulaire d'un diplôme d'expertise-comptable, elle est devenue directrice financière à l'âge de 26 ans. Cette experte en sécurité informatique et cyber-défense a dirigé l'entreprise Bizzinnov, éditeur de solutions de sécurisation des données pour les entreprises, et dans le même temps a créé plusieurs associations humanitaires en lien avec le développement en Afrique. En 2014, elle a été nommée dans le cadre du trophée de l'entrepreneuriat féminin. Amal-Amélia Lakrafi siège à la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.



Anne GENETET
11^e circonscription (LREM)

Après avoir passé deux ans aux États-Unis, Anne Genetet s'est installée à Singapour en 2005 avec sa famille. Cette médecin est aussi journaliste médicale et consultante en risque sanitaire. Elle est membre de l'Opecst, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, et effectue une mission sur le travail des agences européennes d'évaluation des substances chimiques et produits de santé dans le cadre de l'affaire du glyphosate. Elle vient de se voir confier une mission parlementaire qui a pour objet de mettre à plat le système fiscal et social des Français à l'étranger. *«Les Français à l'étranger n'ont reçu aucun cadeau depuis bien des années, explique-t-elle. Nos consulats voient leurs effectifs et leurs moyens diminuer, les écoles françaises à l'étranger ont de moins en moins d'argent, tout comme les instituts... on a un sentiment de désengagement de l'État. D'ailleurs, nous manquons de données précises sur le nombre et le profil des Français à l'étranger alors qu'ils sont bien plus nombreux que les Français de l'Outre-Mer par exemple ! Il faut réfléchir aux moyens d'inclure les Français à l'étranger dans le projet national, savoir comment ils peuvent contribuer à la richesse de la France. Je vais travailler sur ces axes : la fiscalité, la protection sociale, l'accès aux services publics, l'accompagnement au retour, afin que notre mission contienne en conclusion des propositions constructives.»* Anne Genetet est également membre du groupe d'étude sur l'attractivité de la France et son commerce extérieur: il est essentiel, selon elle, de mieux accompagner les PME à l'étranger puisqu'elles sont de véritables têtes de pont de la France. Pour communiquer avec les électeurs de sa vaste circonscription, la députée mise sur les réseaux sociaux, le web, travaille en vidéoconférence...

LES SÉNATEURS

Depuis la loi de juillet 2013, les douze sénateurs représentant les Français établis hors de France sont élus par un collège de 533 grands électeurs composé des 442 conseillers consulaires, des 68 délégués consulaires, des onze députés et douze sénateurs représentant les Français établis hors de France. Il est cependant possible que ce collège de grands électeurs soit revu à la baisse durant le mandat d'Emmanuel Macron à la présidence de la République.



Olivier CADIC
(Union centriste)

Elu sénateur en 2014, Olivier Cadic est membre de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, et président du groupe d'études et de contact France-Corée du Nord. Rapporteur d'une partie du budget qui traite de cyberdéfense, membre de la commission Brexit, il participe également à la mission interparlementaire pour suivre la coopération franco-britannique de Défense. Depuis l'âge de 20 ans, cet entrepreneur a été élu vice-président de la Délégation sénatoriale aux entreprises. Il a publié un rapport sur les raisons de l'attractivité de l'environnement britannique des affaires et un autre destiné à simplifier la législation pour les entreprises. Sa prochaine publication sera consacrée au cycle de vie des entreprises. Sénateur des Français de l'étranger, sa circonscription est le monde. Basé au Royaume-Uni, il a effectué 230 déplacements dans 67 pays depuis le début de son mandat. *«Pour*

obtenir des résultats concrets, je me fixe une priorité par pays : soutien à la création d'une Alliance au Cambodge, d'une chambre de commerce au Gabon, d'une école au Monténégro ou aux Pays-Bas, rétablissement du versement des pensions aux retraités de Cuba... » Ancien administrateur de l'AEFE, il réclame sa réforme. « Les Anglo-Saxons ont un réseau vingt fois plus important que le nôtre à l'étranger. Entièrement privé, il ne coûte rien à leurs contribuables. Ils créent 700 nouveaux établissements par an, soit plus que l'ensemble du réseau de l'AEFE qui n'en compte que 492 et nous coûte annuellement environ 500 millions d'euros. Notre réseau peine à se développer, accueille une minorité d'enfants français à l'étranger, n'est pas implanté partout et pourtant il coûte cher. Nous devons revoir toute notre approche en nous fixant pour objectifs de doubler le nombre d'écoles françaises à l'étranger dans les cinq ans et que tous les enfants français nés à l'étranger puissent être francophones. » Sur ce dossier, comme sur le commerce extérieur ou la représentation des Français à l'étranger, Olivier Cadic regrette qu'il n'y ait pas de secrétariat d'État dédié à ces problématiques.



Jean-Pierre BANSARD
(Les Républicains)

Longtemps membre de l'AFE (Assemblée des Français de l'étranger), cet homme d'affaires de 77 ans est membre de la commission des Affaires économiques. A ce titre, il est intervenu sur le projet de loi relatif à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Il intervient plus spécifiquement sur les sujets économiques en lien avec les Français à l'étranger comme sa proposition de loi tendant à créer un fonds pour la présence et le rayonnement français à l'étranger.



Joëlle GARRIAUD-MAYLAM
(Les Républicains)

Cette adepte de la mobilité internationale est née en Algérie, a fait ses études aux États-Unis et en Tchécoslovaquie avant de s'installer à Londres. En 1988, elle a été élue au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Grande-Bretagne et Irlande) où elle s'est investie jusqu'à son élection en 2004 au Sénat sur la liste de l'UMP. Elle travaille plus particulièrement sur les affaires internationales et est actuellement secrétaire de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, membre de la commission des Affaires européennes et vice-présidente de la délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes. Elle est aussi membre suppléante de l'AP Otan, présidente de l'une des commissions de l'Otan et représentante de l'Unesco au Sénat tout en étant membre du Conseil supérieur de la réserve militaire.



Hélène CONWAY-MOURET
(Socialiste)

Cette enseignante née en Algérie est élue sénatrice depuis 2011 et a été ministre déléguée chargée des Français de l'étranger de juin 2012 à mars

2014. Depuis sa réélection, elle a travaillé sur des dossiers qui concernent les Français à l'étranger comme la réforme de la CFE, les bourses d'études des étudiants français à l'étranger... Elle s'intéresse tout particulièrement aux questions d'éducation, de santé et de sécurité. Elle se déplace régulièrement dans les centres de crise à l'étranger et continue de suivre les dossiers qu'elle défendait durant son précédent mandat. Son objectif est d'apporter des solutions concrètes aux Français de l'étranger, y compris lors de leur retour. Elle est rapporteur sur le plus gros programme d'investissement de l'État dans les équipements de sécurité et de défense (en relation avec les forces de sécurité et avec les industriels français). Lorsqu'elle avait élaboré la loi sur la création des conseillers consulaires, elle souhaitait donner une représentation locale d'élus attentifs aux problématiques de leur communauté. Aujourd'hui, si elle est consciente de la nécessité de dépasser certains blocages, elle pense néanmoins qu'il faut donner du temps et davantage de moyens à ces conseillers pour qu'ils jouent pleinement leur rôle. Elle attend donc le prochain rapport des parlementaires sur la situation des Français à l'étranger, consciente néanmoins du fait que « les rapports font sortir des problématiques. Après, que le politique et l'administration les mettent en place, c'est autre chose... »



Jacky DEROMEDI
(Les Républicains)

L'essentiel de son activité est tourné vers la défense des intérêts des Français établis hors de France dans les domaines qui les préoccupent, en particulier l'enseignement, la fiscalité, la

couverture sociale... Elle est actuellement co-rapporteur d'une mission d'information sur le vote électronique dans le cadre de la Commission des lois dont elle est membre. Elle procède actuellement à de nombreuses auditions, en particulier de la Direction des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire, l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), des associations représentant les Français de l'étranger (UFE/ADFE). Elle est vice-présidente du groupe d'études sur le cancer: «*Je m'investis également dans le domaine de la recherche sur les cancers pédiatriques. Je suis en contact avec de nombreuses associations qui œuvrent dans ce domaine et en lien avec le ministère de la Santé que j'interpelle régulièrement sur le sujet*», explique-t-elle. Depuis le dernier renouvellement sénatorial, elle est présidente du groupe interparlementaire d'amitié France/Asie du Sud-Est. De nombreux projets sont envisagés pour 2018 : un dîner avec les sept ambassadeurs de la zone et l'ensemble des membres du groupe d'amitié, l'accueil d'une délégation du Parlement thaïlandais en avril, un colloque sur l'Asie du Sud-Est organisé au Sénat en partenariat avec Business France, le 15 juin, en lien avec l'année de l'Innovation France-Singapour.



Jean-Yves LECONTE
(Socialiste)

Cet ingénieur et chef d'entreprise a développé ses activités en France et en Ukraine. Il a siégé au Conseil supérieur des Français de l'étranger sur une circonscription qui regroupe l'Europe centrale et orientale et les pays issus de l'ancienne URSS. Il est membre de la commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'adminis-

tration générale, vice-président de la commission d'enquête sur le bilan et le contrôle de la création, de l'organisation, de l'activité et de la gestion des autorités administratives indépendantes et fait partie de la commission des Affaires européennes.



Christophe-André FRASSA
(Les Républicains)

Ce sénateur connaît particulièrement bien les problématiques monégasques puisqu'il y est né. Il a fait ses études à Boston et à Paris avant d'être collaborateur parlementaire au début des années 90. Membre élu de l'Assemblée des Français de l'étranger du 12 juin 1994 jusqu'à son élection au Sénat en 2008 sur la circonscription de Monaco, il a aussi présidé l'Union des Français de Monaco. Il aime à se définir comme un élu de terrain et se rend le plus souvent possible à la rencontre des Français de l'étranger. Il est membre du bureau de la commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, ainsi que de la commission des Affaires européennes.



Ronan LE GLEUT
(Les Républicains)

Représentant de la France en Allemagne depuis 2007 (il était président de l'Union des Français de l'étranger de Berlin et conseiller consulaire et conseiller à l'AFE depuis 2014), Ronan Le Gleut sait depuis l'enfance ce que veut dire Français à l'étranger puisqu'il est né et a grandi à Berlin. Ingénieur en télécommunications, ce fonctionnaire européen vient d'être élu pour la toute première fois au Sénat. Il y est membre de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées et membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Il a notamment soutenu une proposition de loi tendant à créer un fonds pour la présence et le rayonnement français à l'étranger.



Claudine LEPAGE
(Socialiste)

Claudine Lepage est enseignante et a choisi de s'expatrier à Dublin avant de se marier et de s'installer en Allemagne. Elle a mené en parallèle sa carrière de professeur d'anglais tout en dirigeant un département de langues qui organise des cours et des

stages linguistiques pour les entreprises à vocation internationale. 1991 est l'année où elle a été élue pour la première fois au Conseil supérieur des Français de l'étranger et, quinze ans plus tard, en 2006, elle a assumé la vice-présidence de l'Assemblée des Français de l'étranger. Elle est élue sénatrice depuis 2008 où elle est aujourd'hui secrétaire de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication, et vice-présidente de la délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes. Elle est aussi membre de la section française de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), de la Commission nationale des bourses de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), du conseil d'administration de l'Institut français.

l'État français des frais de scolarité des lycéens français à l'étranger. Il est vice-président de la commission des Affaires étrangères, Défense et Forces armées.



**Evelyne
RENAUD-GARABEDIAN**
(Les Républicains)

Elue depuis 2017, cette ancienne chef d'entreprise dans le secteur immobilier est membre de la commission permanente des Affaires économiques. Avant de devenir sénatrice, elle a choisi de développer ses activités professionnelles autour du bassin méditerranéen, au sein du groupe immobilier Cible qu'elle a dirigé jusqu'à ce qu'elle soit élue. Elle est membre de l'Alliance solidaire des Français de l'étranger.

nement à négocier des conventions sociales et fiscales avec d'autres pays comme la Chine par exemple, qui est actuellement en attente de validation. Il effectue également des campagnes de sensibilisation, notamment sur les problématiques des séparations de parents français-étrangers. Ainsi, il a poussé le Japon à ratifier l'une des conventions de La Haye protégeant le droit des enfants, et travaille maintenant à la faire appliquer. Lors de ses tournées à l'étranger (en particulier en Afrique de l'Est et en Extrême-Orient), il rencontre les entrepreneurs, les centres de recherche, les écoles, les postes consulaires... avec toujours le souci de faire ce lien utilitaire entre la France et celles et ceux qui sont installés hors de France. ♦



Robert del PICCHIA
(Les Républicains)

Robert del Picchia est un homme de média. Il vit en Autriche, à Vienne, depuis plus de trente ans, où il a exercé en qualité de rédacteur en chef de radio: il a assumé la fonction de rédacteur en chef des rédactions en langue française de la Radio télévision autrichienne, de Radio Autriche Internationale, de Radio Danube bleu et a également été le correspondant à Vienne de RTL, RMC, France Inter, Radio Suisse Romande. Il a été délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger pour la circonscription d'Europe centrale et orientale et a cofondé le groupe du Rassemblement des Français de l'étranger avant d'être élu sénateur depuis 1998. Au cours de sa carrière de sénateur il a notamment défendu le droit de vote par internet, la prise en charge par



Richard YUNG
(LREM)

Élu depuis 2004, Richard Yung travaille à tout ce qui a trait à la simplification administrative et l'utilisation du numérique. Il s'occupe beaucoup de fiscalité, reçoit et conseille de nombreux concitoyens perdus dans le système fiscal des Français à l'étranger. Il encourage le gouver-

L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

L'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) est l'assemblée représentative des Français établis hors de France. Son but est de permettre à ceux-ci, malgré l'éloignement, de participer à la vie nationale et de faire entendre leurs voix. Les conseillers de l'AFE les représentent auprès des instances officielles et défendent leurs intérêts. L'AFE est présidée par le ministre des Affaires étrangères. Elle est chargée d'une part d'élire les sénateurs représentant les Français établis hors de France, d'autre part « de donner au gouvernement des avis sur les questions et projets intéressant les Français établis hors de France et le développement de la présence française à l'étranger ». Dans les matières ressortissant directement à sa compétence, l'AFE peut être consultée par le gouvernement sur les projets de textes législatifs et réglementaires. Elle est appelée à donner son avis sur tout autre projet que lui soumet le gouvernement.

Source : Sénat



LES VOIX DU MONDE



Ce qui se
passe loin
nous touche
de près

© Photo : ATTA KENARE / AFP

La radio mondiale en français et 13 autres langues. Grâce à l'expertise de ses rédactions basées à Paris et de son réseau de 400 correspondants, RFI propose à ses auditeurs des rendez-vous d'information et des magazines offrant les clés de compréhension du monde.



@RFI

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Les Français à l'étranger, un marché porteur

Un sacré défi ! Se lancer dans un site web, et surtout la publication d'un magazine papier peut sembler une gageure à l'heure où la presse enchaîne les tirages en baisse. Mais à y regarder de plus près, le modèle économique de www.francaisaetranger.com pourrait tout simplement révolutionner le secteur.

D'abord le constat. Aujourd'hui, le nombre de Français à l'étranger explose: ils sont plus de 3,3 millions selon l'Insee, en hausse régulière de 5% chaque année, et leur nombre a doublé en 25 ans. La moitié d'entre eux résident en Europe: en Suisse, Royaume-Uni, Belgique et Allemagne. C'est un marché «B to B». On compte 120 000 cadres envoyés diriger leurs filiales à l'étranger, et 200 000 sont recrutés localement par le maillage de 34 000 PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire) membres du réseau des 120 CCI françaises à l'étranger, présentes dans 85 pays.

Or, l'offre d'information et de partage pour cette population singulière reste aujourd'hui parcellaire, peu fiable et morcelée. Le marché est très diffus avec un ensemble de sites («pvtistes.net», «expat.com», «lepetitjournal.com», «courrierinternational.com», «ufe.org»...) dont aucun n'émerge réellement. «Pvtistes.net» se singularise quant à lui grâce à une source de trafic essentiellement issue de la recherche (77%). Le «petitjournal.com» décroche car son nombre de pages vues par utilisateur (1,2) est faible, contrairement à «pvtistes.net» et «expat.com» (respectivement à 2,90 et 2,66).

Deux autres indicateurs, le taux de rebond mesuré (entre 59 et plus de 86%) et le temps passé par visite (entre 1,27 min et 3,41 min) confirment que l'Internaute ne s'attarde pas sur ces sites, signe qu'il n'y trouve sans doute pas le contenu qu'il recherche. En conclusion, avec les 158 000 visiteurs uniques par mois que totalise «Expats.com», premier site spécialisé, nous sommes à des années-lumière du potentiel atteignable avec un site reconnu pour la qualité de son contenu et son actualisation permanente. N'oublions pas que l'audience du «petit journal.com» s'est écroulée le jour où Canal + a décidé de stopper la diffusion de l'émission éponyme présentée par Yann Barthès !



© Sentavio

Un projet attrayant

Du haut des vingt ans d'expérience de ses collaborateurs dans le secteur, «www.francaisaetranger.com» se proposera en juin prochain d'animer et de développer un site Internet complet, gorgé d'informations et de trucs et astuces, indiffé-

remment accessible via le web, la tablette et le mobile. Le site se veut d'abord une encyclopédie, avec une information avant, pendant et après le projet, hiérarchisée, un carnet d'adresses pratique et des liens essentiels pour s'installer, se loger, vivre, trouver un job, créer et développer son

Les chiffres des sites spécialisés

Site	Pages vues	Taux rebond	Temps en min
lesechos.fr	1.60	68.40%	3:41
pvtistes.net	2.90	62.50%	3:37
expat.com	2.66	61.80%	3:17
lepetitjournal.com	1.60	70.80%	2:28
courrierinternational.com	1.76	72.40%	2:52
UFE.org	1.50	67.50%	2:50
francais-du-monde.org	1.50	71.10%	2:04
femmexpat.com	1.50	77.70%	2:19
blogexpat.com	2.10	59.30%	2:00
france-expatries.com	1.20	87.80%	1:27
expatriation.com	1.40	86.70%	1:52

Source : Yooda

ABONNEZ-VOUS

Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

**POUR ÊTRE INFORMÉ DE
L'ACTUALITÉ DE LA MOBILITÉ
INTERNATIONALE PAR DES
JOURNALISTES PROFESSIONNELS**

entreprise, connaître toutes les démarches administratives et juridiques. Il proposera plus de 80 fiches pays détaillées et mises à jour en permanence grâce à une base de données créée en 1997 et qui continue à se développer. Ce sera aussi un site d'information avec des articles terrain sur l'actualité du pays, des villes, les tendances et les événements locaux, ainsi que les appréciations et avis laissés par les Internauts. L'ambition sera d'apporter une dimension de proximité et de rapprocher les communautés francophones éparpillées sur la planète, bref d'apporter une valeur ajoutée qui reste à inventer. Enfin, le site sera tourné vers le service et l'interaction avec une approche en trois temps : témoignages (partage d'expériences), questions, interrogations (rassurer ou être rassuré) et enfin les réactions (« tout le monde en parle »).

Objectif ambitieux

Le site proposera aussi des annonces (emploi, services, vie quotidienne). Dans chaque destination principale, un administrateur type « community manager » sera chargé d'animer ses pages, de créer du contenu éditorial et de modérer les échanges pour en garantir la qualité. L'idée est d'inciter les visiteurs à publier leurs contenus pour créer du trafic. « www.francaisaetranger.com » se voit comme une boîte à outils la plus complète et interactive possible pour un candidat au départ, déjà à l'étranger ou de retour, pour ne pas perdre le lien avec l'international. Le site nourrit aussi l'ambition de devenir la plateforme de référence pour les échanges en tout genre. Dans ce but, plusieurs partenariats vont être noués avec les principaux acteurs du marché comme le site de petites annonces de produits et services le plus connu qui proposera des déclinaisons locales. Idem pour les offres d'emploi. Les réseaux sociaux seront le nerf de la guerre pour atteindre rapidement une audience et une visibilité importantes, associées à des newsletters et des axes de communication ciblés. Le projet sera porté par une équipe de journalistes, spécialistes de la mobilité internationale depuis plus de quinze ans, du web et de partenaires hautement qualifiés (en majorité chefs d'entreprise) pour garantir à la fois la qualité du contenu et la fiabilité du support.

L'objectif est clair et sans ambages : devenir à court terme, en 2019, le leader unique de tout cet univers. Il est ambitieux : dépasser les 685 000 pages vues par mois et approcher les 100 000 inscrits (soit un trafic total estimé entre 350 et 400 000 pages vues sur la période).

Un secteur en pleine croissance

Le marché de la publicité digitale est le seul à augmenter. Les futurs visiteurs du site et lecteurs du magazine seront donc à la fois des salariés et créateurs d'entreprises à la recherche d'informations et de conseils avant leur départ ou à leur arrivée à l'étranger, les jeunes diplômés ou en cours de cursus désireux de poursuivre leurs études à l'étranger pour donner à leur CV une dimension internationale, en particulier ceux issus des grandes écoles de commerce. Enfin, les seniors représentent aussi une cible de choix. Retraités partis s'installer souvent au soleil (Portugal, Thaïlande, Tunisie ou Maroc), ils disposent d'un fort pouvoir d'achat et sont totalement indépendants pour mener leur projet de mobilité internationale. Ils souhaitent garder un lien privilégié avec la France ou la communauté française installée dans leur pays d'élection. ♦



BULLETIN D'ABONNEMENT

ADRESSE D'EXPÉDITION :

TDME - 17 av. de l'Observatoire, 75006 Paris

Prix pour 1 an (4 numéros France/DOM) : 20 €

EUROPE : 24 € HORS EUROPE : 28 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de TDME

Par virement bancaire à l'ordre de TDME :

IBAN : FR 76 1027 8060 4500 0209 4464 534

BIC : CMCIFR2A

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Pays : _____

E-mail : _____

N° Tél. : _____

Retrouvez-nous sur Facebook : Le journal des Français à l'étranger et sur Internet à partir de juin : www.francaisaetranger.fr

ERASMUS + ET LES FRANÇAIS DANS LE MONDE

Trente ans et des projets à revendre

Le célèbre système d'échanges universitaires créé par Jacques Delors a fêté l'an dernier ses trente ans. Loin désormais de l'image d'Épinal de « L'auberge espagnole » de Cédric Klapisch, le programme d'échanges européens Erasmus + est ouvert à 201 nations dans le monde. Une grande fête est prévue les 12 et 13 octobre 2018 dans tous les pays pour témoigner et montrer ces formidables parcours internationaux : ce sont les #ErasmusDays, organisés sous le haut patronage d'Emmanuel Macron.

« Sur neuf millions d'Européens qui ont bénéficié de ces opportunités de mobilité depuis 1987, et maintenant hors Europe, on a un million de Français », détaille Lucas Chevalier, porte-parole de l'agence Erasmus. Cette année encore, des dizaines de milliers de Français, étudiants, apprentis, enseignants, demandeurs d'emploi, boucleront leurs valises pour s'installer ou travailler dans une autre ville du monde. « Nous avons des profils variés, mais aussi des structures très différentes qui demandent des bourses : des établissements bien sûr, mais également des collectivités, des entreprises, des associations... Sur place, les Français de l'étranger ont un rôle à jouer pour accueillir ces Français. Ils ont souvent besoin d'être orientés dans la ville, d'être conseillés sur le système de santé local, sur les bonnes adresses pour sortir ou sur les entreprises françaises implantées. »

Pour ces Français, Erasmus est une aubaine. « C'est une vraie bouffée d'air frais, témoigne Léo Myoux, parti à l'université de Stockholm, en Suède, terminer sa L2 d'histoire commencée à Cergy-Pontoise, avec un nouveau rythme à prendre, des cours en anglais et une vie éloignée de ses proches pendant un certain temps. C'est vraiment un bonheur de devoir se gérer dans un pays étranger et se prouver à soi-même qu'on en est capable. »

L'Europe au cœur

Le gros événement de l'année, désormais, ce sont les #ErasmusDays. L'initiative est française comme l'a été la Fête de la musique. C'est un rendez-vous européen populaire. Le premier s'est déroulé dans onze pays de l'Union. La deuxième édition, les



▲ Lucas Chevalier, directeur de la communication

12 et 13 octobre 2018, se veut encore plus ambitieuse : « L'objectif est d'organiser 1 000 événements dans 20 pays pour recueillir les témoignages et célébrer une Europe concrète et utile, une Europe engagée pour son avenir et celui de ses citoyens », explique Lucas Chevalier. « Le 12 octobre sera consacré aux acteurs d'Erasmus + dans le monde (établissements d'éducation et de formation, entreprises, collectivités, associations Instituts...), sur les résultats de leurs projets et à travers une action qui leur ressemble (séminaires, rencontres de partenaires, expositions photos, concerts, action numérique...). » Le 13 octobre, les

bénéficiaires de la mobilité (scolaires, lycéens professionnels, apprentis, étudiants, enseignants...) ainsi que les représentants de la société civile (associations, parents, centres d'information sur l'Europe, think tanks...) diront sur les réseaux sociaux « leur fierté d'être Européens, leur engagement pour l'Europe ». Des restitutions de consultations citoyennes sectorielles pourront être relayées. Un événement avec le président de la République n'est pas à exclure... À suivre dès mai 2018 sur www.erasmusdays.eu ! ♦

• Contacter Lucas Chevalier : @lchevalierbdx
 • www.agence-erasmus.fr

#ERASMUSDAYS • 12 & 13 octobre 2018

Un succès en 2017 avec 11 pays et 625 événements...

Et vous, que faites-vous pour les #ErasmusDays 2018 ?

WWW.ERASMUSDAYS.EU

LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER MOBILISÉS :
accueil, événements, débats, visites et rencontres...
Dans le monde entier !



ET SI ASSURER VOTRE SANTÉ À L'ÉTRANGER DEVENAIT UN JEU D'ENFANT ?



1€

Prise en charge intégrale
au 1^{er} euro
ou en complément CFE

72H

Remboursement
de vos frais de santé
sous 72h



Une équipe
joignable
24h/24 7J/7

Plus d'informations sur particuliers.henner.com - Tél.: +33 (0) 3 28 76 37 38

Henner vous accompagne du début à la fin de votre mobilité internationale.

Avec le plus grand réseau de professionnels de santé répartis dans 165 pays, Henner permet à 1,5 million de bénéficiaires un accès aux soins où qu'ils se trouvent et sans avance de frais.